





# Un budget ambitieux pour les écoles publiques

## de Saint-Étienne : il y a urgence !



Le 14 mars dernier, les écoles stéphanoises ont eu la désagréable surprise d'apprendre que les budgets commandes et subventions allaient être réduits de 5%. En pratique, chaque école perdra plusieurs centaines d'euros pour financer les projets et pour acheter du matériel. Or, depuis plus de dix ans, malgré l'inflation, ce budget avait été gelé.

Alors qu'un rattrapage s'imposait, la mairie a décidé de le réduire. La dotation moyenne est de 47,1€/élève sur le plan national. A Saint-Étienne, c'est 24€/élève. Si, de bonne grâce, on intègre les dotations « école » et « classes », on atteint environ 35€/élève.

### Parlons chiffres : pourquoi les écoles publiques sont déconsidérées ?

Crédit moyen/élève Saint-Étienne  
« crédits élèves + classe + école » :

35,3€

Moyenne nationale crédit par élève

47,1€

Pour permettre aux élèves de bénéficier d'un investissement pédagogique conforme à la moyenne nationale, la mairie devrait consentir à un investissement de **116 766€**

15% des mairies allouent un crédit élèves supérieur à 60€/élève. Pour mener cette politique ambitieuse, l'investissement budgétaire serait de **271 000€**.

Depuis quelques temps, nos écoles sont au pain sec et à l'eau, à la baisse des dotations écoles s'ajoutent :

- les dictionnaires qui étaient offerts à tous les CE2. Dorénavant, les écoles devront les payer.
- La baisse drastique des subventions aux associations qui interviennent sur le temps scolaire.
- Les frais de pharmacie et de timbres défalqués des budgets pédagogiques pour la 2ème année consécutive.
- La suppression du « budget langues » pour la rentrée 2016 (46€/classe).
- la suppression des agendas offerts aux élèves de CE2 à CM2.
- Les tarifs « scolaires » des musées stéphanois multipliés par 2 depuis janvier 2016.

### **Cette fois c'en est trop, les écoles publiques doivent être réinvesties.**

Ne noircissons pas trop le tableau, les écoles élémentaires ont reçu récemment un poster de l'ASSE... Il semble important de préciser que l'achat de ces 11 000 posters est inclus dans une « prestation de communication » auprès de l'ASSE pour un montant de **116 168€**. (**délibération conseil municipal du 6/7/15**), à laquelle s'ajoute une subvention de 232 700€ votée le 16/11/15. De quoi financer de nombreux dictionnaires...

La mairie invoque la réforme des rythmes scolaires (pour laquelle elle perçoit une aide importante de l'État) et la baisse des dotations aux collectivités territoriales. Cette réalité touche toutes les communes de France mais toutes ne font le choix de sacrifier le budget « éducation » de l'école publique laïque.

**Dans ce contexte, on ne peut que s'étonner de la généreuse renégociation des subventions accordées aux écoles privées stéphanoises, augmentation de plus de 15% !**

La Mairie de St Étienne va au-delà des préconisations légales et applique un surfinancement.

Parlons chiffres : pourquoi les écoles privées ne connaissent pas la crise ?			
Détail de la réévaluation des moyens de l'école privée à Saint Étienne (votée en juin 2015)			
		Moyenne indicative par école privée	Si ces financements non obligatoires étaient redirigés sur les écoles maternelles publiques de St Étienne...
Financement <b>non obligatoire</b> maternelle	604 980 €/an	31 841€	<b>14 404€</b> en moyenne par école mat publique.
Hausse progressive financement maternelle (par an)	76 370€/an	4 019€	<b>1818€</b> en moyenne par école mat publique.
Financement élémentaire (obligatoire, à parité avec les écoles élémentaires publiques)	1 491 370€	74 568€	
Hausse progressive financement élémentaire  2014 : 600€/élève – 2015 : 625€/élève 2016 : 650€/élève – 2018 : 675€/élève	Hausse à terme :  186 421 €/an	9321€	
<p>Le législateur permet aux mairies de ne pas financer les frais de fonctionnement des écoles maternelles. Certaines mairies, volontaristes, prennent cette décision pour investir prioritairement dans l'école de la République. D'autres mairies, moins courageuses, gèlent la hausse des dotations pour financer la réforme des rythmes scolaires.</p> <p>A Saint Étienne, (en dehors de la hausse de dotations), la mairie accorde <b>604 980€/an</b> aux écoles maternelles privées.</p>			
<p>La hausse progressive du financement des écoles privées stéphanoises s'élève à <b>262 791€/an</b>.</p> <p>Pour doubler les crédits pédagogiques des écoles publiques, l'investissement serait de <b>271 000/an</b>.</p>			

